

L'HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN D'ACTUALITÉ



Eau, air, biodiversité, recyclage, agriculture bio, solaire et éolien...



LE PALMARÈS 2015 DE L'ÉCOLOGIE

Classement exclusif département par département




sols. Parmi les dix points noirs que nous avons relevés en Gironde, en dehors de celui connu de la centrale nucléaire du Blayaux, beaucoup concernent la consommation inutile d'espaces. Avec, toutefois, une double fleur d'espoir avec la création, annoncée par le ministère de l'Écologie, de deux parcs naturels marins : celui du bassin d'Arcachon en 2014 et celui de l'estuaire en 2015.

UN VIGNOBLE EXEMPLAIRE

Cette Gironde qui veut continuer à protéger ses espaces naturels et sa biodiversité, on la trouve vite en quittant les voies encombrées (et asphixiantes) de la rocade bordelaise. À Lapouyade, petite commune rurale à 40 km au nord-est de Bordeaux, le domaine Émile Grelier, un jeune domaine viticole bio, résume tous les enjeux de notre palmarès. Agriculture bio, protection de la biodiversité, circuits courts, lutte contre le changement climatique : à lui tout seul, ce vignoble mériterait la note maximale dans ces quatre critères. « Notre démarche est partie d'une observation : même bio, la vigne reste une monoculture », soulignent en chœur Benoît et Delphine Vinet, un couple uni, avec leurs trois enfants, dans leur engagement écologique.

Après s'être installés au début des années 2000 sur 8 ha en location, ils ont d'abord patiemment planté du cépage 100 % merlot pour atteindre un seuil

d'équilibre autour de 50 hectolitres à l'hectare, dont 20 % sont vendus dans le réseau Biocoop. Puis, en 2013, ils ont décidé de faire venir sur leur domaine des naturalistes de tous horizons : ornithologues, chiroptérologues, entomologistes. « Même si on était déjà content de ne pas utiliser aucun pesticide, on leur a tous posé la même question : comment améliorer la biodiversité de nos vignes ? »

Le résultat de cette démarche pionnière en agroforesterie est spectaculaire : plantation de haies et d'arbres (de l'aubépine aux pommiers), installation de nichoirs à oiseaux et à chauves-souris, friches avec plantes sauvages (consoude, orties, prèles), aménagement de points d'eau... Leur maison est également toute en bois avec toilettes sèches et, chaque fin de semaine, ils accueillent même dans leur hangar une Ruche qui dit oui, un réseau local de producteurs bio. Ils ont même poussé leur engagement écologique jusqu'à charger 1800 bouteilles sur une péniche à Bordeaux, dans le cadre de l'opération « Un voyage pour le climat », labellisée Cop 21. « On pense d'ailleurs qu'avec nos plantations, notre vigne sera à même de mieux résister à la future hausse des températures », souligne Benoît, le vigneron.

Le changement climatique, c'est bien la crainte, non seulement des viticulteurs, mais aussi des habitants du littoral girondin. Elle a notamment donné

« Notre démarche est partie d'une observation : même bio, la vigne reste une monoculture », soulignent en chœur Benoît et Delphine Vinet. »



DELPHINE ET BENOÎT VINET sur leur domaine viticole bio, à Lapouyade. L'agriculture bio représente 5 % des surfaces cultivées en Gironde, dont la moitié en viticulture.

Retrouvez le Palmarès de l'écologie 2015

SUR FRANCE BLEU
Le 22 octobre, dès 7h30, dans le journal de France Bleu. Et avec Olivier Nouaillas, journaliste à La Vie, comme invité spécial dans l'édition de 19 h.

Le 22 octobre, dans les éditions d'information sur France Bleu Gironde, France Bleu Médoc et France Bleu Breizh Izoë. Également dans le Minute vert, présentée par Valérie Barba.

SUR FRANCE 3
Le 22 octobre, dans les éditions régionales du 12/13 et du 19/20 de France 3 Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Bretagne. Et sur france3.fr

LA VIE 22 OCTOBRE 2015 18

Le Palmarès de l'écologie

La 9^e édition de notre classement montre une « France verte », qui s'enracine dans les départements et de plus en plus riche en initiatives concrètes. Un tableau encourageant à la veille de la Cop 21.

Pour la première fois depuis la création de notre Palmarès de l'écologie en 2007, c'est un ancien lauréat qui en est le vainqueur : la Gironde. Ce département, déjà sur la plus haute marche du podium en 2010 l'est, en effet, de nouveau en 2015. D'une façon générale, la neuvième édition de notre palmarès montre une certaine stabilité, car l'Hérault, qui était le lauréat 2014, est 2^e, et département des Côtes-d'Armor, qui était 9^e en 2014, est 3^e, confirmant ainsi la bonne tenue des départements bretons, même s'ils continuent à être handicapés par une mauvaise qualité de l'eau.

Si la Gironde est de nouveau première, elle le doit – comme le montre notre reportage en pages 22-25 –, bien sûr, à un environnement naturel de qualité, mais aussi à une implication environnementale de tous ses acteurs : département, communauté de communes, municipalités, mais aussi associations et citoyens. Non pas que tout y soit écologiquement parfait : une urbanisation trop rapide et mal maîtrisée, ainsi que l'érosion continue de son littoral, due notamment au changement climatique, sont deux dangers qui menacent sa qualité de vie. L'équilibre écologique, même là où il est le mieux pris en compte, est toujours quelque chose de fragile.

LA VIE 22 OCTOBRE 2015 19